

Institution culturelle phare de la vie artistique romande, le Théâtre populaire romand (TPR) accomplit des missions essentielles dans le champ des arts de la scène : création, accueil et diffusion de spectacles, location et gestion de salles, médiation culturelle et formation théâtrale préprofessionnelle. Pour ce faire, le TPR est responsable de l'exploitation de trois salles situées à La Chaux-de-Fonds : L'Heure bleue, la Salle de musique et Beau-Site. Lieu vivant de création artistique et d'échange avec le public, le TPR est à la fois porteur d'une riche histoire et résolument tourné vers l'avenir, dans un contexte où le rôle essentiel de la culture est particulièrement ressenti.

Pour compléter son équipe, le TPR recherche un·e

## Régisseur·euse général·e (80%)

### Votre mission

En tant que **Régisseuse ou Régisseur général·e**, vous assistez et soutenez la direction technique pour toutes les activités qui concernent la régie générale de la saison et des créations du TPR ainsi que des locations, dans le respect des statuts et de la mission de la fondation, des directives de la direction, du système d'organisation, des dispositions légales et réglementaires en vigueur tout en utilisant de manière optimale les ressources à disposition.

Vous êtes attaché à entretenir positivement les liens avec les partenaires et veillez à participer à la valorisation de l'image du TPR.

---

### Vos responsabilités et tâches principales

- Coordonner l'accueil technique des spectacles (créations, accueils, résidences, locations) en lien avec les équipes de création, les fiches techniques des spectacles accueillis et les autres membres de l'équipe du TPR
- Etablir les besoins matériels et humains, planifier le personnel et élaborer les listes de matériel en prêt ou en location
- En collaboration avec la direction technique, participer à la coordination des équipes de permanent·e-s et d'auxiliaires, déléguer au besoin les responsabilités aux autres membres de l'équipe
- Superviser l'édition des plans d'implantations techniques
- Participer au développement des infrastructures et du matériel technique du TPR
- Veiller à la bonne circulation des informations de manière proactive et participer aux travaux de l'équipe dans un esprit collectif et altruiste, en fonction des besoins et des urgences

---

## Profil recherché

- Brevet fédéral de régisseur·euse de spectacle, CFC de techniscéniste ou titre jugé équivalent
- Expérience confirmée (minimum 3 ans) dans le domaine technique des arts vivants
- Bonne connaissance des techniques de spectacle (scène, lumière, audiovisuel, logiciels dédiés)
- Compétences en planification technique et logistique
- Maîtrise des outils informatiques courants (Excel, suites bureautiques, outils collaboratifs) et des outils de DAO (Vectorworks)
- Connaissances des normes de santé et sécurité au travail dans les environnements techniques
- Autonomie, initiative, rigueur, sens de l'organisation et capacité d'anticipation
- Très bon relationnel et esprit d'équipe
- Intérêt et connaissance des arts vivants, plus spécifiquement la création théâtrale contemporaine
- Flexibilité dans les horaires (disponibilité en soirée et week-end)

Au-delà des compétences techniques et de l'expérience requises pour ce poste, le TPR valorise tout autant les qualités humaines et les aptitudes relationnelles.

---

## Nous offrons

Un cadre de travail stimulant, au sein d'une équipe à dimension humaine (16 personnes) pour des activités très variées, en lien avec des équipes artistiques et techniques d'horizons différents (local, national, international). Le TPR est au cœur de défis stimulants à brève échéance (rénovation du bâtiment et des espaces scéniques de Beau-Site, nouvelle direction générale et artistique, capitale culturelle en 2027,...) permettant de valoriser l'autonomie et la prise d'initiative pour ce poste important de son équipe technique.

---

## Conditions de travail

**Lieu de travail :** La Chaux-de-Fonds (+ lieux de tournée ponctuellement)

**Type de contrat :** Contrat à durée indéterminée (CDI) à 80%

**Entrée en fonction :** 1er octobre 2026, ou à convenir

**Cahier des charges détaillé :** en annexe

---


## Candidature

Si vous vous reconnaissez dans cette description et que vous vous sentez prêt·e à contribuer à cette mission, merci de faire parvenir votre dossier (CV, lettre de motivation et certificats de travail) à [recrutement@tpr.ch](mailto:recrutement@tpr.ch)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Stéphane Gattoni, directeur technique, [stephane.gattoni@tpr.ch](mailto:stephane.gattoni@tpr.ch)

**Délai de postulation :** 17 juin 2026

Pour les personnes retenues, les entretiens auront lieu le 26 juin 2026

 <p>Théâtre populaire romand La Chaux-de-Fonds Centre neuchâtelois des arts vivants</p>	<p><b>TPR - Théâtre populaire romand</b></p> <p>Technique</p> <p>Régisseur·euse général à 80%</p> <p>Date de création : mai 2026</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## RAISON D'ÊTRE

Assister et soutenir la direction technique pour toutes les activités qui concernent la régie générale de la saison et des créations du TPR – Théâtre populaire romand, Centre neuchâtelois des arts vivants (ci-après TPR) ainsi que des locations, dans le respect des statuts et de la mission de la fondation, des directives de la direction, du système d'organisation, des dispositions légales et réglementaires en vigueur tout en utilisant de manière optimale les ressources à disposition.

Promouvoir une bonne image de la fondation et du TPR et entretenir les liens avec les différents partenaires.

## POSITION HIÉRARCHIQUE

Le ou la régisseur·euse général est subordonné à l'ensemble de l'équipe de direction du TPR et sous la responsabilité directe du directeur technique. De par sa fonction, il ou elle collabore étroitement avec la direction, l'équipe technique, la chargée de production, les secrétaires de direction.

Il ou elle peut être amené à suppléer les autres membres de l'équipe technique.

## RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

### *Tâches et responsabilités globales*

- Connaître parfaitement l'organisation du TPR, l'ensemble de ses projets artistiques, de ses différentes infrastructures (Beau-Site et Heure bleue) et de son personnel.
- Entretenir les liens avec les différents partenaires et représenter le TPR auprès d'eux (compagnies, associations, théâtres partenaires, institutions et organisations culturelles...).
- Donner une image positive de l'institution aux différents partenaires et aux équipes artistiques, notamment par la qualité de l'accueil, de la communication et du service dispensé, en visant l'excellence dans l'accompagnement technique des artistes accueillis.
- Transmettre à l'interne de façon rapide et sûre les informations techniques en lien aux créations, aux spectacles, aux résidences et aux locations.
- Participer aux séances d'équipe.
- Contribuer à l'amélioration continue des processus.
- Participer aux travaux de l'équipe dans un esprit collectif et altruiste, en fonction des besoins et des urgences.

### *Tâches et responsabilités de gestion et de préparation*

- Prendre connaissance des fiches techniques des spectacles accueillis et adapter les plans, après consultation des régisseurs spécialisés.
- Soumettre au directeur technique pour approbation les besoins supplémentaires en termes de location et de personnel.
- Planifier le personnel technique selon les besoins.
- Gérer les emprunts et prêts de matériel, ainsi que l'utilisation de celui dans les différentes salles.
- Gérer les appels d'offres de location et négocier avec les prestataires de technique de scène.
- Coordonner et éditer les plans d'implantation techniques.
- Renseigner la base de données de projets de tous les aspects techniques.
- Transmettre à l'équipe technique les informations relatives à l'organisation du travail et aux consignes de sécurité.
- Assurer un suivi et une veille technologiques sur le matériel de technique de spectacle.

### *Tâches et responsabilités de conduite et opérationnelles*

- Encadrer les accueils techniques, les créations et les résidences, en direct ou en déléguant la responsabilité à un régisseur spécialisé.
- Participer avec polyvalence à l'ensemble des tâches techniques du TPR pour assurer le bon déroulement des créations et des accueils à Beau-Site et à l'Heure bleue.
- S'assurer que tous les aspects de sécurité au travail soient respectés par l'équipe technique.
- Participer aux créations et tournées du TPR, selon les besoins.
- Assurer des régies simples (son, lumière, scène)
- Participer à la maintenance du matériel, des équipements et des lieux de spectacles.
- Régler au jour le jour tous les problèmes courants qui peuvent se présenter.

### *Tâches et responsabilités administratives*

- Maintenir à jour l'inventaire du matériel technique.
- Éditer les fiches techniques des créations du TPR.
- Se tenir régulièrement informé, via les moyens de communication interne (messagerie électronique, logiciel de production, ...).
- Tenir à jour un décompte des heures travaillées via le logiciel dédié.

## **COMPÉTENCES REQUISES**

---

- Avoir un intérêt pour la mission institutionnelle et être force de proposition pour les équipes artistiques, techniques, d'accueil et de location.
- Avoir un intérêt pour la création théâtrale contemporaine.
- Savoir évoluer dans un contexte organisationnel varié au niveau des tâches.
- Avoir un intérêt marqué pour le travail en équipe et une bonne capacité d'autonomie.
- Posséder de bonnes compétences en termes de gestion d'équipe, d'organisation, d'anticipation et de coordination.
- Se montrer à la fois rigoureux dans les tâches confiées, mais aussi polyvalent relativement aux aléas du quotidien.
- Faire preuve de résistance au stress et aux horaires irréguliers.
- Posséder de bonnes connaissances des régies ainsi que des logiciels et outils y relatifs.
- Posséder de bonnes compétences en édition de plans 2D et 3D.
- Suivre les formations continues ou faire les démarches nécessaires pour maintenir ses propres compétences en adéquation avec son travail.
- Faire preuve de réserve et de discrétion quant aux informations reçues dans le cadre de sa fonction.

## **SPÉCIFICITÉS**

---

La direction peut en tout temps confier au ou à la régisseur·euse général d'autres tâches liées à ses compétences et sa fonction, en relation avec des activités extraordinaires du TPR.